B. xxiv. Lem

NOTICE

SUR

FRANÇOIS LEURET,

MÉDECIN EN CHEF A L'HOSPICE DE BICÊTRE.

EXTRAIT DES

Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale, 1851, tome XLV. Journal rédigé par MM. Adelon, Andral, Bayard, Boudin, Brierre de Boismont, Chevallier, Devergie, Gaultier de Claubry, Guérard, Kéraudren, Leuret, Orfila, Amb. Tardieu, Trébuchet, Villermé; publié depuis 1829, tous les trois mois, par cahiers de 250 pages avec planches. — Prix de l'abonnement par année, 18 francs; *franco* pour les départements, 21 francs.

A Paris, chez J.-B. Baillière, 19, rue Hautefeuille.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

NOTICE

SUR

FRANÇOIS LEURET,

MÉDECIN EN CHEF A L'HOSPICE DE BICÊTRE,

PAR

ULYSSE TRÉLAT.

PARIS.
CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,
Rue Hautefeuille, 19.

1851.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30560706

NOTICE

SUR

FRANÇOIS LEURET,

MÉDECIN EN CHEF A L'HOSPICE DE BICÊTRE.

François Leuret avait l'impérieux besoin de se produire avec toutes ses ressources pour les consacrer au service de l'humanité. Peu d'hommes ont rencontré autant d'obstacles et sont parvenus à les vaincre avec une plus vertueuse persévérance; nous n'en connaissons pas un qui, après avoir laborieusement acquis la réputation et trouvé le chemin de la fortune, ait moins joui de sa légitime conquête.

Il naquit à Nancy le 30 décembre 1797. — Son père était boulanger, et voulait que ses six enfants exerçassent des professions manuelles. Sa mère, au contraire, quoiqu'elle n'eût pas reçu le bienfait de l'instruction, avait le goût et le respect du savoir; elle désirait vivement en faire acquérir au moins à ses trois fils. Le père commença par s'emparer de l'aîné; le second, après de longues contestations dans le ménage, étudia la médecine, devint médecin militaire, et se trouvait sur les côtes de la Hollande lorsque les Anglais y firent une descente, dans les derniers temps de l'empire. Le malheureux jeune homme, surpris par l'ennemi, résista, et fut jeté à la mer. C'est ce cruel événement qui eut une influence décisive sur la carrière du troisième fils de la famille. La pauvre mère, puisant dans son désespoir une force nouvelle, fit fléchir une seconde fois la résistance de son mari;

toutefois, celui-ci ne consentit à faire instruire le jeune François qu'à condition qu'il serait prêtre : l'enfant fut placé, dans ce but, au séminaire, où il apprit les langues anciennes. Mais si l'amour de l'étude ne fit que s'accroître chaque jour dans cette organisation tout intellectuelle, celui de l'église n'y fit aucun progrès. Le nouveau séminariste, qui avait un véritable culte pour la mémoire de son frère, et l'ambition de lui succéder, ne tarda pas à témoigner de son éloignement pour le sacerdoce, et de sa vocation pour les sciences. Cette révélation d'une force qui veut se produire s'affermit toujours par les obstacles : chez les natures puissantes, c'est une loi que rien ne peut mettre à néant, et qui fait tout fléchir au prix de plus ou moins de douleurs.

La noble femme, qui avait tant combattu pour l'instruction de ses enfants, n'avait plus de santé depuis la mort de celui qui avait fait son orgueil maternel : ses dernières forces s'épuisèrent dans la reprise de la lutte ; mais elle ne succomba qu'après avoir obtenu que son dernier fils prendrait la place de l'autre, et irait étudier la médecine dans la Capitale. Concession incomplète et périlleuse pour l'étudiant désormais privé de l'appui de sa tendre mère ! C'était en l'année 1816 ; Leuret vient à Paris avec quatre de ses compatriotes de Nancy, élèves en médecine comme lui, s'y livre avec ardeur à l'étude de l'anatomie, et reçoit au bout de quelque temps de son père ces terribles paroles : « Quand j'ai appris l'état de boulanger, » je n'ai coûté d'argent que pendant une seule année. Dans » quelques mois il y aura un an que tu es à Paris, fais en » sorte alors de te suffire, car je ne t'enverrai plus rien. » Aucun raisonnement, aucune prière ne purent faire changer ni ajourner cette résolution, d'autant plus opiniâtre qu'elle avait sa logique. Le père faisait écrire dans une autre lettre : « L'état de médecin procure plus d'argent que celui de bou- » langer . c'est beaucoup faire que d'en payer l'apprentissage » pendant le même temps. »

Que de douleurs dans la signification de cet arrêt, en face d'études auxquelles on s'est attaché, et dont on a mesuré la hauteur et l'étendue ! Que de larmes dans la lecture de chacun de ces mots si durs et si lourds pour une âme attendrie à l'aspect des souffrances qu'elle est impatiente de guérir, et trempée à la source la plus pure de toute véritable noblesse : l'amour du bien, la recherche et le culte du vrai !

Tous les malheurs fondirent à la fois sur celui qui, si jeune encore, n'avait connu la vie que par ses souffrances. Son père venait de se remarier, et ses trois filles étaient en proie à la dureté de leur belle mère ; la moins âgée périt victime des mauvais traitements auxquels la faiblesse de son âge et de sa constitution l'exposait plus que les autres. On ne saurait exprimer de quel désespoir son frère fut accablé quand il apprit ce désastre, et quelle profonde atteinte en reçut son caractère. Sa douleur fut si vive qu'elle dut avoir de l'influence sur la détermination violente qu'il prit alors. Depuis plusieurs mois il ne recevait plus d'argent ; ses amis, qui l'aimaient de l'affection la plus tendre, l'aidaient de leur mieux, et se concertaient ensemble pour relever ses espérances et son courage ; mais la fierté de son âme se fût plutôt accommodée d'exercer le bienfait que de l'accepter. Aussitôt qu'il eut désespéré de ses propres forces, sans s'ouvrir à ses camarades, sans prendre aucun avis, il contracta un engagement militaire qui ne fut connu qu'au moment où il n'était plus temps de le rompre, quand il était déjà en route pour sa garnison.

L'armée française venait d'être divisée par le maréchal Gouvion-Saint Cyr en légions départementales, toutes revêtues d'un uniforme de drap blanc. Leuret fut incorporé dans la légion de la Meurthe, et dirigé vers la place frontière de Givet, pour y faire son apprentissage militaire. Ceux qui, l'ayant intimement connu, se rappellent la faiblesse de ses bras, et savent qu'il n'avait de bonheur qu'au milieu d'amis éclairés ou entre ses livres, ses scalpels et son microscope, ceux-là

seuls peuvent mesurer ce qu'il eut à souffrir de ces manœuvres, de ces exercices quotidiens, de cette vie de garnison, et quelle dut être sa joie le jour où il apprit que sa légion était appelée à Paris. Lorsqu'il y arriva, ses chefs avaient déjà reconnu son peu d'avenir militaire, et ses dispositions pour un autre genre de vie. Il ne parvint, en plus de quatre années, qu'au grade de caporal, et ne l'eût jamais dépassé quand même il n'eût pas quitté le service. Mais on ne l'en estimait pas moins à la caserne, où on l'exemptait de ses gardes, pour lui permettre de suivre les cours de la Faculté. Sa légion était à Saint-Denis, et tous les jours il venait à pied, faute d'argent, par une route plus boueuse qu'aujourd'hui, et retournait de même après avoir fréquenté les amphithéâtres de l'école. Sa prédilection pour l'étude des fonctions de l'intelligence et de ses maladies se révélait dès lors, et tous les élèves de la Salpêtrière de ce temps ont vu et remarqué le petit soldat blanc, toujours si crotté, qui ne manquait pas une seule des leçons de M. Esquirol. Il vendait son pain pour acheter de la chandelle, afin de pouvoir étudier une partie des nuits dans un coin de la caserne, où on lui permettait de se tenir à l'abri de la règle. Sans aptitude pour nettoyer son fusil, sans grâce à porter l'uniforme, sans vocation pour l'obéissance ou pour le commandement militaires, cet esprit supérieur s'était pourtant fait deviner et estimer même par ceux qui n'eussent dû trouver en lui que des défauts. L'amitié d'un sous-officier, devenu depuis capitaine, adoucissait bien des fatigues. Cet ami c'était M. Gérusez, frère du professeur de la Faculté des lettres d'aujourd'hui. Ayant su, par une confidence du vaguemestre de la légion, que le pauvre étudiant était souvent dans l'impossibilité d'avoir ses lettres, parce qu'il n'en pouvait payer le port, Gérusez avait obtenu qu'elles prissent un peu le plus long; il en remit ainsi plus d'une à son ami, en lui disant toujours qu'elle était affranchie. Dans ses bons et dans ses mauvais jours, Leuret a conservé pour son camarade de régi-

ment une tendre affection; il lui prodigua les soins les plus dévoués dans la cruelle maladie qui le lui enleva plus tard, et n'en parlait jamais sans une reconnaissance pleine d'effusion.

Quelque pénible que fût pour lui cette résidence de Saint-Denis, si éloignée des livres et des amphithéâtres, le souvenir de Givet en faisait à ses yeux une espèce d'Eldorado dont la possession ne tarda malheureusement pas à lui être ravie. La découverte de la conspiration du 19 août 1820, dans laquelle la légion de la Meurthe, le capitaine Nantil notamment, et plusieurs autres officiers étaient sérieusement compromis, provoqua l'envoi subit de ce corps militaire dans la garnison d'Avesnes.— Avesnes, c'était Givet, et ses neiges, et ses propos grossiers de caserne, sans les compensations de l'étude, sans les bibliothèques, sans les cours et les douces causeries qui s'étaient mêlées à tout ce mouvement intellectuel. Aller à Givet une première fois sous le feu d'une résolution désespérée, c'était chercher l'imprévu; mais y retourner, c'était mourir.

Heureusement, de fortes amitiés, de celles que rien n'ébranle, qu'aucune distance n'efface, que nulle difficulté n'arrête, s'étaient indissolublement nouées ou resserrées pendant la garnison de Paris. Mais il faut reporter à M. Royer-Collard, médecin de la maison de Charenton et frère du publiciste, tout le mérite de la délivrance du pauvre exilé. Un matin, à la visite, un interne de cette maison prévient son médecin en chef qu'il a quelque chose d'important à lui dire, et entre avec lui seul dans son cabinet. Il lui expose les infortunes de Leuret, la valeur de son intelligence, la nécessité de mettre fin à son martyre. — « Que puis-je faire? répond le médecin. — Créer dans la maison une place d'interne de plus (1). — Je ne ferai pas cela, mais je puis nommer un externe. — Alors un externe logé, nourri, chauffé, éclairé? — Pourquoi pas?

(1) Le médecin en chef de la maison de Charenton était alors à peu près tout-puissant. Le directeur de l'établissement était son gendre.

— Ah ! c'est bien, c'est bien, Monsieur ; merci mille fois, vous venez de faire une bonne action ! — Enfant que vous êtes, le plus difficile n'est pas obtenu, puisque votre ami n'est pas libre ! » — M. Royer-Collard se trompait, le plus difficile était fait, car Leuret ne voulait se prêter à rien, n'entreprendre nulle démarche, n'en accepter aucune tant qu'il n'aurait pas un gîte assuré. Une fois la parole de M. Royer donnée, courir, ivre de joie, chez un employé supérieur de la guerre, lui demander le moment de la prochaine inspection, l'intéresser à la réforme du mauvais soldat par l'exposé des faits, tout cela ne fut que l'affaire d'une matinée. Peu de temps après Leuret se laissait faire : on déclarait sans conteste qu'il était devenu impropre au service, et il quittait Avesnes pour Charenton. Six mois ne s'étaient pas écoulés qu'il montait en grade et remplaçait son ami dans les fonctions d'interne. Il était sauvé. Sa vie, désormais livrée à l'étude sans prise d'armes, sans appels du régiment et sans le bruit de la chambrée, allait pouvoir se consacrer librement à son cher idéal. Tout cela se passait en l'année 1822. Il usa de toutes ses ressources, et commença par se remettre avec une infatigable ardeur aux études anatomiques. Les élèves pouvaient disséquer dans la maison même : il ne quittait pas l'amphithéâtre. Un peu plus tard, il faisait de l'anatomie comparée et des expériences physiologiques dans l'établissement d'Alfort avec MM. Dupuy et Vatel, professeurs de cette école, et avec M. Lassaigne, alors préparateur du cours de chimie de Dulong. En 1824, il publia, avec MM. Deguise et Dupuy, des expériences d'un grand intérêt sur les effets de l'acétate de morphine. En 1825 il écrivit un mémoire sur la structure de la membrane interne de l'estomac et des intestins, et sur un mode d'altération propre aux villosités de cette membrane. Les recherches physiologiques et chimiques sur les fonctions digestives, qu'il fit avec M. Lassaigne, furent mentionnées honorablement par l'Académie des sciences, à sa séance du

20 juin de la même année. Cette production est restée acquise à la science et est souvent consultée et invoquée. En 1826, il soutint sa thèse sur l'altération du sang : c'était l'expression et le résumé de laborieuses expériences faites à l'école vétérinaire et qui ont eu le mérite de précéder les travaux importants exécutés dans ces derniers temps sur la même matière.

Quand il fut reçu médecin, sa vie, déjà si accidentée, subit un nouveau changement. Malgré les encouragements de ses amis et les succès déjà obtenus, il désespéra de pouvoir rester à Paris, et se crut assez de résolution et assez d'empire sur lui-même pour pouvoir emprisonner son esprit dans un horizon de province : c'était trop présumer de ses forces. Il vit des malades à Nancy et dans les environs, et publia un mémoire sur la dothinentérite observée dans la Meurthe au commencement de 1828 ; mais ce travail marqua la fin d'un exil qu'il ne put supporter davantage. Paris, avec son mouvement intellectuel, lui était nécessaire. Il y revint, et les circonstances qui y assurèrent son établissement ont trop d'importance pour ne point exiger d'être racontées.

C'est un des plus nobles titres d'Esquirol à la reconnaissance de la postérité que d'avoir toujours appelé près de lui, encouragé, aidé et soutenu dans leurs efforts les jeunes élèves laborieux et intelligents. Il était aussi puissant par la facilité de ses rapports et la générosité de son cœur que par la pénétration et la sagacité de son esprit. — Personne n'a oublié ces déjeuners du dimanche où les disciples, mêlés à d'autres hommes déjà distingués, et quelquefois à des savants étrangers, tels que Casper. Tiedemann, Diffenbach, Lawrence, Tomazzini, Cooper (1), étaient conviés, par la cordiale aménité du

(1) Aucun savant médecin étranger ne traversait Paris sans rendre visite à M. Esquirol, chez lequel les élèves ont trouvé, le dimanche, Buffa, Capello, Vulpes, Trompeo, Buniva, Prichard, Walter, Hutchinson, Parkmann, Julius, etc. La présence et le contact des hommes illustres par le savoir laisse chez les jeunes gens des souvenirs et des encourage-

maître, à prendre part aux discussions les plus hautes sur les phénomènes physiologiques et morbides du domaine moral. Mais ceux d'entre eux qui se faisaient particulièrement remarquer par leur valeur réelle étaient traités plus paternellement encore. Esquirol, si accessible pour tous, était le premier à les rechercher ; il les poussait à concourir pour les prix qu'il fondait annuellement à leur intention ; il leur montrait d'avance les asiles importants d'aliénés dont il désirait leur faire obtenir le service en chef. C'est ainsi qu'il a doté les principales maisons de traitement de notre pays de ses anciens élèves les plus capables d'honorer la science et de bien servir l'humanité. Celui en qui il trouvait à la fois la capacité et le désir de rester à Paris, il le retenait près de lui, l'admettait dans sa maison pour prendre part à ses travaux et au traitement de ses malades. Georget, dépourvu de toute fortune, enfant du peuple, comme le sont la plupart des hommes véritablement forts, n'a dû qu'à cette hospitalière tranquillité l'avantage de pouvoir produire les livres qui ont assuré sa réputation (1). Il venait de mourir chez son maître à trente-trois ans, dans tout l'éclat de sa gloire naissante, quand Leuret, arrivant de Nancy, descendit chez le même ami auquel il avait succédé six ans auparavant dans ses fonctions d'interne. Cet ami court chez M. Rostan ; tous deux ont une idée : ils se rendent immédiatement chez M. Esquirol, qui,

ments qui ne s'effacent pas. C'est pour cela qu'Esquirol aimait à rapprocher de ces modèles ceux qui, savamment dirigés et influencés, pouvaient peut-être un jour leur ressembler.

(1) Il n'est rien au monde qui mérite plus de vénération et qui soit plus rare que ce haut et bienfaisant patronage du savoir au profit de ceux qui le recherchent ; c'est l'expression la plus élevée de l'amour de l'humanité et de celui de la science. Il existe un grand nombre de savants beaucoup plus riches qu'Esquirol. Combien en connaissez-vous qui se soient dit ou qui se disent comme lui : « J'eusse pu succomber dans mes » efforts faute de ressources ; mon devoir le plus doux est d'aider ceux qui » n'ont peut-être besoin que d'un *peu d'appui* pour honorer leur nom, et » pour rendre de glorieux services. »

ayant remplacé M. Royer-Collard à sa mort, avait eu Leuret pour élève à Charenton, et gardait, d'ailleurs, un parfait souvenir du petit soldat qui avait suivi ses leçons avec une assiduité si exemplaire. La négociation fut prompte et facile. A peine provoqué : « Non seulement il remplacera mon pauvre » Georget, dit l'ancien médecin de la Salpêtrière, mais il » sera le rédacteur en chef d'un journal dont j'ai rêvé avec » Marc la prochaine publication. » Les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* ne tardèrent pas, en effet, à paraître, et la promesse de M. Esquirol fut tenue. L'active exactitude et les propres travaux du rédacteur en chef contribuèrent puissamment, ainsi que ceux des autres fondateurs, MM. Adelon, Andral, Barruel, Darcet, Devergie, Esquirol, Keraudren, Marc, Orfila, Parent du Châtelet, Villermé, à assurer les premiers succès de ce recueil, devenu aujourd'hui, avec le concours de plusieurs autres savants, l'une des plus précieuses collections scientifiques de notre époque.

Leuret y publia en 1831, avant la présence du choléra chez nous, un très long et très beau mémoire sur cette maladie, et concourut par ses sages conseils à préparer les mesures de prudence arrêtées un peu plus tard. Nommé, dès l'invasion de l'épidémie, membre de la commission de salubrité du douzième arrondissement, et médecin de l'hôpital de la Réserve, il s'acquitta de ce double devoir avec une telle activité qu'il paraissait toujours exclusivement occupé d'un seul. Les malades affluaient, et on n'avait ni matelas pour les coucher, ni couvertures pour les envelopper. Leuret, d'un caractère habituellement timide et réservé, ne prend conseil que de lui-même, court droit au Palais-Royal, et demande à parler au duc d'Orléans. On lui refuse l'entrée des appartements ; il insiste, écrit un mot dicté par le sentiment de charité qui l'animait : la porte s'ouvre, et il obtient quinze cents francs, qu'il emporte avec autant de reconnaissance que de joie, et qui formèrent les premiers fonds du nouvel hôpital. L'adminis-

tration lui décerna la médaille du choléra. Son esprit ne connaissait d'autre repos que le changement de travail. A peine cette calamité publique venait-elle de cesser, qu'il fit imprimer avec son confrère, M. Mitivié, neveu d'Esquirol, un intéressant travail *Sur la fréquence du pouls, principalement chez les aliénés, et sur la pesanteur spécifique du cerveau.* Ce mémoire, dédié à M. Esquirol, est le produit des observations les plus attentives répétées en diverses saisons, à des heures différentes de la journée, et dans toutes les variétés de situation, sur la nombreuse population de nos deux plus grands hospices, et, pour terme de comparaison, sur celle des jeunes gens de l'école d'Alfort (1).

Sous le titre modeste de *Fragments psychologiques sur la folie*, un livre important par l'érudition qui s'y révèle, par l'élévation philosophique des idées et des sentiments qui s'y produisent, parut en 1834. Après l'abus qu'on avait pour ainsi dire fait de tout réduire, dans la science, à l'appréciation des phénomènes matériels, ce volume forçait les issues et agrandissait le champ de l'étude. Au lieu de faire de la maladie une forme complétement exceptionnelle, l'auteur, François Leuret, insistait pour y voir une modification de la santé, où l'on retrouve, la plupart du temps, les tendances, les formes particulières, l'exagération, et jusqu'aux nuances les plus délicates de l'état normal. C'est le moyen d'étudier fructueusement le délire, de trouver l'enchaînement et la loi des idées et des discours d'un grand nombre d'aliénés, et de recon-

(1) C'est à cette époque que Leuret contracta ses premières relations d'étude avec l'un de nos statisticiens les plus sûrs. M. Guerry, membre correspondant de l'Institut, l'aida dans un grand nombre de ses travaux, et notamment à mesurer les têtes, établir leurs rapports, et faire tous les calculs nécessités par ces sortes de recherches. M. Guerry est un de ces savants modestes qui prêtent libéralement leur concours, et servent aussi bien les idées des autres que leurs propres idées quand il s'agit de la cause de la vérité.

naître une certaine raison, une sorte de logique jusque dans leurs plus apparentes divagations.

Quand, au lieu de s'emprisonner dans les limites scolastiques, on plonge à grande vue sur tous les horizons, voyez quelle richesse d'observation sort de l'examen des coutumes et de la comparaison des siècles :

« La loueuse de chaises d'une des paroisses de Paris, traitée » par M. Esquirol, se faisait appeler la mère Sainte-Église. » Elle disait avoir dans le ventre des évêques qui tenaient un » concile.

» Thomas Willis, le même, par parenthèse, qui a écrit sur » la folie, disait que les esprits animaux sont dans une agita- » tion perpétuelle, et qu'ils refluent parfois si violemment au » cerveau qu'ils y produisent des effets semblables à ceux de » la poudre à canon.

» Descartes regardait comme établi que la glande pinéale » est un miroir dans lequel vient se réfléchir l'image des corps » extérieurs.

» D'après saint Grégoire, une religieuse, en avalant une » laitue, avait englouti le diable avec la laitue pour n'avoir » pas fait le signe de la croix. »

On voit que les idées peuvent être absurdes, non seulement selon la raison, mais encore selon les temps, selon les lieux, selon l'état des esprits, selon l'enfance du savoir ou sa virilité. Aucune des assertions ci-dessus rapportées n'est mieux prouvée que les autres. Toutes sont égales devant la raison, mais devant la raison éclairée des mêmes lumières. La loueuse de chaises est folle : Willis, Descartes et saint Grégoire pourraient bien l'être s'ils affirmaient aujourd'hui ce qu'ils ont affirmé de leur temps.

On a besoin de courage pour fermer ce livre une fois qu'on l'a ouvert. Ne le refermons pas sans dire avec quelle chaleur Leuret y signale la légèreté des condamnations prononcées contre des malades dépourvus de leur libre arbitre. Autrefois

on les brûlait, dit-il, maintenant on leur coupe la tête : dans l'un comme dans l'autre cas c'est une déplorable erreur, et l'erreur devient crime quand il y va de mort d'homme. Il importe toutefois de constater que le présent est en grand progrès sur le passé, car les monomaniaques homicides sont infiniment moins nombreux de nos jours que ne l'étaient autrefois les sorciers et les loups-garous. C'est que le siècle est plus instruit : les lumières sont bonnes à quelque chose. Les condamnations et les exécutions sanguinaires multipliaient les fous. En quelques années, dans l'électorat de Trèves, on fit périr, sous prétexte de sorcellerie, six mille cinq cents habitants. Les prétendus voyages au Sabbat, qui ont tant occupé les inquisiteurs et les juges, n'étaient que des maladies de l'esprit. « J'oserai dire, écrivait un juge au parlement de Bor- » deaux, qu'il y a plus de deux mille enfants en labour qui » vont chaque nuit au Sabbat. » Et ce juge envoyait tous ceux qui lui étaient soumis à la flamme du bûcher. Il faut lire avec quel sang-froid il fait lui-même le récit de ces atroces jugements.

Celui dont la vie vient de finir si prématurément ne laissa jamais échapper l'occasion de défendre, dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, avec toute l'autorité du savoir, cette question d'irresponsabilité des aliénés, toutes les fois que les faits la produisirent devant les tribunaux, ou que des esprits superficiels la livrèrent à la polémique. Il eut, en 1835, la satisfaction de faire arracher à l'échafaud, par une commutation de peine, un pauvre fou dont les juges n'avaient pu être éclairés à temps.

En décembre de la même année, cédant à la chaleur d'âme que n'ont jamais refroidie en lui les méditations du cabinet, il courut près d'un ami mourant, que les colères politiques, qui passionnent les juges comme les autres hommes, avaient fait renfermer dans la geôle de Clairvaux. Sa présence aida puissamment à la guérison du prisonnier.

Il écrivit, en 1836, sur les indigents de la ville de Paris, une notice que nous ne pouvons relire sans attendrissement, à cause des souffrances qu'elle met à nu, et des sentiments de haute morale qui y sont exprimés avec un rare talent de style (1). Vers le même temps il fit un voyage, et rendit compte de quelques établissements de bienfaisance du nord de l'Allemagne et de la Russie.

C'est alors aussi qu'il fut nommé médecin expectant à Bicêtre. On désignait sous ce nom les médecins résidants chargés de remplacer le chef de service quand il était absent. Aussitôt qu'il eut cet emploi, sans cesser de donner encore quelque temps ses soins à la maison que M. Esquirol a fondée et qu'il dirigeait avec l'élévation du savoir unie à celle du caractère, il s'établit à Bicêtre pour y poursuivre, dans la retraite, les travaux microscopiques qu'il avait commencés depuis longues années. Il rêvait son grand ouvrage sur le système nerveux, et consacrait ses jours et ses nuits à l'étude de son sujet par le scalpel, par la macération, par le desséchement, par les agents chimiques, par l'eau, par le feu, à la vue simple et avec le secours du verre grossissant chez toutes les espèces vivantes qui couvrent le globe, depuis l'insecte jusqu'à la baleine et l'éléphant. Il avait fait, dans le cours des dernières années, quelques économies, et les employait toutes à se procurer des éléments de recherches, à acheter des animaux souvent fort chers; l'excellent microscope qui faisait sa joie lui avait à lui seul coûté une grosse somme. Il écrivait dans les lointains climats pour qu'on lui procurât un cerveau de baleine, et parlait chaque jour du bonheur qu'il sentirait quand il verrait venir sa proie. Les collections du muséum

(1 Ces recherches ont été plus d'une fois invoquées et citées dernièrement dans l'étude des moyens propres à diminuer la souffrance des pauvres. Leuret en eut connaissance peu de jours avant sa fin, et fut vivement touché de cette justice rendue à sa sollicitude pour les malheureux.

renferment des cerveaux d'éléphant. Il s'y présenta en toute assurance pour demander à les voir et à les faire reproduire par l'habile crayon de M. Chazal, auquel furent confiées les planches de son livre. Ce qui lui arriva alors vaudrait la peine d'être conté. Ce n'est que par une sorte de surprise qu'il pût se procurer l'étude et le dessin des pièces anatomiques tenues sous le boisseau. Le piquant récit de cette aventure se trouve tout au long dans la préface de l'ouvrage : on ne saurait dire les choses avec plus de courtoisie; mais cela suffit pour infliger au plus coupable peut-être de tous les monopoles, celui de la science, la sévère condamnation qu'il mérite. Il existe à Paris des savants qui cachent des livres rares, des collections précieuses dont ils ne savent rien faire, dans le seul but d'empêcher les autres d'en profiter utilement, et il est tel d'entre eux dans les greniers duquel on a trouvé de grandes richesses scientifiques, qu'on avait fait venir à grands frais, et qu'il s'était hâté de soustraire et d'enfouir, de peur que cette semence de savoir n'engendrât quelque réputation nouvelle.

C'est en 1839 que fut publié, en deux parties, le premier volume de l'*Anatomie comparée du système nerveux*. Cet ouvrage important, dédié à MM. Esquirol et Louis, en est resté là. Une somme de dix mille francs avait déjà été consacrée aux planches et au texte par M. J.-B. Baillière; mais la main qui avait commencé cette savante composition ne devait plus en reprendre le cours. C'était un grand tourment pour Leuret, dans les derniers temps de sa vie, de laisser son œuvre inachevée et d'avoir entraîné son libraire dans une dépense qu'il ne pourrait le mettre à même de recouvrer. M. Baillière eut connaissance de son scrupule, s'empressa de lui rendre visite, de le consoler, de le rassurer; il ne lui parla que de l'espoir de le voir bientôt guéri, et de la constante disposition où il était de continuer l'impression de son livre. Celui qui s'exprimait ainsi savait que cette guérison était impossible;

mais ses paroles firent du bien au pauvre malade qui prenait plaisir à les rapporter à ses amis.

En même temps qu'il avait donné tant de soins à cette étude de longue haleine, Leuret s'était occupé du service des aliénés avec l'entraînement qu'il savait mettre à tout ce qu'il voulait et dans le cours de 1839 il lut à l'Académie de médecine, sur le traitement des conceptions délirantes, un travail qui fut remarqué et publié dans les mémoires de cette Société savante. La pensée qui y était exprimée produisit bientôt l'important ouvrage qui a pour titre : *Du traitement moral de la folie*, et qui contribua sans doute à le faire nommer médecin en chef à l'hospice où il n'avait eu jusque là que le titre d'expectant. Ce livre est dédié à M. Orfila.

C'est le docteur Payen qui apprit à Leuret sa nomination. — « Il me sera donc donné de faire quelque chose ! » s'écria celui qui recevait cette nouvelle. Ce mot était profond et vrai. C'était un cri de toutes les douleurs passées, et de plus l'expression de cette vérité, que, pour agir selon sa force, il faut répondre de ce qu'on exécute. L'homme fait pour répandre ses idées demeure souvent obscur tant qu'il est condamné à servir celles des autres. Pour qu'on reçoive son influence, si salutaire qu'elle puisse être, il faut qu'on y croie, et rien n'aide la foi de ceux qui écoutent comme la proclamation du droit de celui qui parle. Leuret le sentait bien : aussi, dès qu'il fut chargé d'un service en chef, avec quelle ardeur il consacra toutes ses heures à y introduire la réforme et le progrès ! C'était le temps où quelques membres du conseil général des hôpitaux, jeunes, actifs et éclairés, avaient pris goût à leurs fonctions et les exerçaient en toute conscience. Il était lié avec l'un d'eux, M. de Kergorlay, le voyait avec assiduité et en obtenait libéralement tout ce qui était possible. C'est ainsi que le régime alimentaire des aliénés fut profondément amélioré; que les malades, qui avaient jusque là mangé malproprement et isolément, furent réunis en ré-

fectoire ; qu'on établit de véritables ateliers ; que des classes de chant, de lecture, d'écriture, de dessin s'ouvrirent toutes à la fois; que les idiots eux-mêmes, appliqués au travail, aux exercices gymnastiques et jusqu'à l'étude, furent relevés de leur abaissement. On a été injuste envers le conseil général : plusieurs de ses membres ne faisaient rien, mais d'autres faisaient beaucoup. Ils s'appliquaient de toute l'ardeur de leur âme à diminuer, au moins pendant le séjour à l'hôpital, l'excès de souffrance qui pèse sur les pauvres, et comme les maladies de ceux-ci ressemblent à celles des riches, à mettre les médecins en mesure de donner les mêmes soins aux uns et aux autres. Espérons qu'on reconnaîtra l'utilité de maintenir le bien qu'a fait ce conseil et de faire mieux encore !

Esquirol venait de mourir le 12 décembre 1840. Leuret, son élève respectueux, son admirateur et son historien fidèle, lui adressa sur sa tombe un suprême adieu où l'on trouve cet hommage sublime : « Avant vous, dans la connaissance et » le traitement des maladies mentales, aucun auteur ne s'est » acquis une célébrité comparable à la vôtre, et parmi vos » contemporains, ceux qui se sont le plus illustrés s'honorent » d'avoir adopté vos doctrines et d'être vos disciples. A vous » donc une gloire impérissable ! Vous avez réalisé ce que vos » devanciers avaient à peine conçu ; vous avez créé dans la » science une ère nouvelle, et les principes posés par vous, dé- » veloppés et fécondés par vos successeurs seront pour l'hu- » manité un éternel bienfait. »

Les livres de Leuret (1), ses leçons à Bicêtre, la transformation qui s'opéra sous lui dans son service, lui attirèrent tout à coup des occupations nombreuses et ouvrirent devant lui le chemin de la fortune. Une maison de traitement fut

(1) C'est pour nous un grand regret de ne pouvoir rendre ici aux ouvrages, dont l'auteur vient de nous être enlevé, l'hommage motivé qu'ils méritent et qu'ils commandent : ce devoir sera rempli plus tard.

fondée : on l'y appela comme médecin avec une rémunération considérable, et une brillante clientèle absorba tout son temps, toute son activité, toutes ses forces. Il était trop tard. Lorsqu'il avait habité la garnison de Saint-Denis, il lui était arrivé souvent, presque toujours même, d'en franchir le soir la distance à grande course, pour retourner de l'amphithéâtre à la caserne. Il avait, dès cette époque, été fréquemment pris de palpitations et d'étouffement. A Charenton, il avait aussi fait des courses rapides pendant toute la durée des leçons que Spurzheim faisait le soir à Paris. Chaque jour de ce cours, il ne dînait qu'en rentrant, à onze heures ou minuit. Ce genre de vie avait porté à sa santé de désastreuses atteintes. Depuis longtemps, il était souvent forcé de dormir la fenêtre ouverte. Après avoir passé des années entières à disséquer, à peser ou analyser des cerveaux, à considérer des globules au microscope, immobile et silencieux, il se livrait tout à coup à l'activité et au mouvement incessant d'un service éloigné de Paris et d'une clientèle qui s'accroissait chaque jour. C'était au dessus des forces qui lui restaient : le passé avait tout pris, et ne laissait que peu au présent, rien à l'avenir.

Ses journées commençaient à six heures, hiver comme été. Il allait à Bicêtre, et n'en revenait qu'à plus de midi. Le reste du jour appartenait à la maison de traitement et aux malades de la ville, le soir et une partie de la nuit à l'étude. A peine venait-il de se mettre courageusement à sa vie nouvelle, qu'il fut forcé de l'interrompre. Ses amis exigèrent qu'il allât dans le Midi. Il partit, et fut atteint en route des accidents les plus redoutables. Nous ne voulons pas dire la petite ville où ils éclatèrent. Comme il resta longtemps en état de mort apparente, et qu'on l'avait étendu sur un brancard, aucun habitant ne consentait à le recevoir : il fallut recourir à l'autorité du maire pour faire ouvrir une porte. M. Louis, averti à Paris, courut à lui. Leur amitié était née de leurs rapports scientifiques, et s'était nourrie d'estime; aussi avait-elle à la fois

quelque chose de la douceur et de la sévérité de la science. Ils étaient si bien faits pour s'aimer et pour se convenir qu'ils se connaissaient aussi parfaitement après quelques années que s'ils eussent passé ensemble toute leur vie !

M. Louis ne quitta son cher malade que quand il le vit hors de péril. Leuret alla se rétablir à Lamalgue, près Toulon, chez un autre ami, M. Jules Cloquet. Le souvenir qu'il gardait de cette hospitalité pleine de charme pour lui l'occupait encore à ses derniers moments. Il recouvra des forces, mais pas assez pour pouvoir reprendre ses travaux. Depuis trois ans, il était à Nancy, près de ses sœurs, et n'avait fait qu'un court voyage à Paris, en 1848, pour obtenir de l'administration des hôpitaux le congé nécessaire à sa guérison. Enfin, au mois de juin dernier, ayant appris que le maintien de ses fonctions devenait douteux, s'il ne se hâtait, il crut être en mesure de se rendre à son poste. Il vint donc à Paris, se présenta à ses amis qui furent heureux de retrouver en lui, malgré ses souffrances passées, toute sa vigueur intellectuelle et un corps en apparence bien rétabli. Après un moment d'hésitation, il reprit son service de Bicêtre et alla voir des malades au loin, un, entre autres, sur la frontière de Belgique. Son courage était plus grand que ses forces réelles, et l'amour du devoir, tel qu'il le comprenait, supérieur au sentiment et à l'intérêt de sa conservation. Il s'aperçut que ses jambes enflaient, que son ventre devenait volumineux, et pendant quelque temps, il ne voulut en rien dire à personne, pas même à ses amis les plus intimes. En revenant de l'hôpital, il se couchait, afin de recouvrer assez de force pour le lendemain. Le mal ne pouvait se cacher longtemps, car il était grand. Ce n'était plus seulement le cœur qui était volumineux : on trouva le foie atteint d'une affection au dessus de tout remède, les extrémités inférieures infiltrées, l'abdomen rempli d'une quantité considérable de liquide. Les fonctions respiratoires étaient de plus en plus gênées : la suffocation devint bientôt

imminente, et l'on fut obligé de faire une première ponction le 4 novembre ; l'opération, qui produisit chaque fois l'évacuation de dix litres de liquide, fut répétée jusqu'à trois reprises en seize journées, et cinq jours après la dernière, le 24 du même mois, il s'échappa par la plaie rouverte un plus grand volume d'eau. Cet écoulement spontané combla de joie le pauvre malade qui y voyait une crise salutaire et presque le signe d'une guérison prochaine. Ses amis, qui s'éloignèrent peu de son chevet pendant les quatre mois de durée de cette cruelle maladie, ne pouvaient avoir la même opinion. Tous constataient chaque jour les progrès d'un mal invincible et assistaient avec une poignante douleur à la destruction d'une existence qui avait semblé promettre encore de glorieux services. Longtemps, il résista aux prières qu'on lui adressait de laisser venir sa famille à laquelle il voulait dérober la vue de ses souffrances. Il n'accorda enfin cette grâce qu'à la demande de sœur Rosalie (1), qui, l'ayant vu à l'œuvre dans le choléra de 1832, lui avait voué l'estime la plus haute. Quant à lui, le sentiment dont la charité infinie et les vertus éminentes de sœur Rosalie avaient pénétré son âme, était un véritable culte. Il n'honorait personne au monde autant que cette mère des pauvres qui ne connaît d'autre titre à la compassion et au secours que la faiblesse, la douleur et la faim, et qui laisse à Dieu le soin de juger le reste. Comme ses impressions étaient promptes et vives, il avait eu de grands chagrins : les plus déchirants n'avaient pas été ceux de sa première existence ; il s'était montré beaucoup plus sensible à tout ce qui se rapportait à sa vie savante. Son livre *Du traitement moral* souleva contre lui des médiocrités agressives qu'il n'eut pas la force de dédaigner, ou mieux encore, de plaindre avec douceur. Il se tint près des attaques au lieu de monter plus haut. Dans son amertume et dans sa faiblesse, il n'avait jamais

(1) Sœur Rosalie... est-il besoin de dire qui elle est? Tout le monde ne connaît-il pas la mère des pauvres du douzième arrondissement?

trouvé de consolation puissante et de force que près de cette pieuse fille de Vincent de Paul dont la foi est assez profonde et assez sûre d'elle-même pour n'avoir pas besoin d'éprouver celle des autres ni d'en douter. Entre eux deux, si l'orthodoxie était loin d'être pareille, la foi était égale ainsi que le respect qu'ils s'inspiraient l'un à l'autre. C'étaient ces ménagements et cette tolérance infinie qui avaient attiré, sans pourtant la convertir, une âme peu facile et quelquefois rebelle. Le nom de cette digne sœur est un des derniers que prononcèrent avec vénération les lèvres de celui qui n'avait jamais prodigué l'éloge.

Il voulut retourner à Nancy, et fut impérieux et inflexible dans l'expression de cette volonté. Un moment, en face de l'opposition qui lui fut faite, il avait rêvé comment il eût pu s'échapper tout seul. Un ami se joignit à ses proches pour le reconduire. Tous étaient effrayés de la témérité de ce voyage par le temps le plus froid de l'année ; c'était le 24 décembre ; une forte gelée se déclara pendant le trajet. Leuret fut ce qu'il voulut être : il supporta cette fatigue sans chanceler, arriva à Nancy le 26 au matin, et y vécut encore douze jours.

Il est mort en pleine possession de ses facultés morales, le lundi 6 janvier 1851, à cinq heures du soir, dans la ville où il avait pris naissance 53 ans auparavant, après avoir jeté sur un nom qu'il avait reçu obscur le double éclat d'un mérite éminent, du génie, oserons-nous dire, et d'une honnêteté qu'aucune épreuve ne fit jamais fléchir.

Il eût fait libéralement usage d'une grande fortune, car il sut être bienfaiteur sans être riche. Un aliéné de Bicêtre, guéri par lui, n'avait ni asile, ni moyen d'existence : il le recueillit, et le nourrit à sa table jusqu'à ce qu'il l'eût mis à même de s'exercer à des fonctions de bureau et de les remplir ; ce surnumérariat dura plus d'un an. Digne continuateur d'Esquirol, autant par le cœur que par le savoir, il eut longtemps chez lui un élève qui n'eût pu, sans son aide,

suffire à ses frais d'examen et obtenir son diplôme. D'autres actes, qui honorent sa mémoire, n'ont été sus que depuis qu'il a cessé de vivre. Plusieurs personnes ont écrit à ses sœurs pour se reconnaître débitrices de sommes généreusement prêtées par leur frère dans des moments difficiles. Le sort de ses malades le poursuivait jusqu'au milieu de ses plus vives douleurs ; il avait attribué le délire mélancolique d'un de ceux qu'il soignait à Bicêtre, au chagrin d'avoir au visage une dartre hideuse qui avait résisté à tous les moyens de traitement. Pendant la longue maladie qui le retenait à Nancy, apprenant qu'un habitant de cette ville vient d'être débarrassé d'une affection pareille, il le prie de venir, se fait dire le médicament employé, et ne peut retenir la joie que lui cause l'espérance de guérir à la fois le menton et l'esprit de son pauvre fou. C'est ce qu'il tenta de faire dès son retour à Bicêtre, et déjà le malade allait beaucoup mieux, mais le médecin n'eut pas le temps de compléter son œuvre. Prématurément enlevé à la science, qui n'avait encore reçu que la moitié du tribut qu'il lui avait destiné, il fut ravi à ceux que souvent il aidait de sa bourse après les avoir guéris. Aimant les jeunes gens, parce que jeune homme il avait connu et senti l'excès de la souffrance, il leur fit défaut au moment où, sûr de sa fortune, il allait pouvoir leur prêter tout son appui. Sa vie fut courte et pourtant honorée par de glorieux services rendus à une société qui fit peu pour lui. Il n'appartenait ni à l'Institut, ni à l'Académie de médecine, et avec son incontestable supériorité, ne devait peut-être son modeste titre de Chevalier de la légion d'honneur qu'au hasard d'avoir donné des soins à un ministre.

OUVRAGES DE FR. LEURET.

1. Essai sur l'altération du sang. Thèse inaugurale. Paris, 12 mai 1826, in-4.

2. Mémoire sur la dothinentérite observée à Nancy au commencement de l'année 1828 (*Archives gén. de médecine*. Paris, 1828, t. XVIII, p. 161).

3. Observation de ramollissement du cerveau et d'ossification dans le cœur (*Même recueil*, t. XIX, p. 229).

4. Recherches et expériences sur les effets de l'acétate de morphine, par MM. Deguise, Dupuy et Leuret. Paris, 1824, in 8.

5. Mémoire sur la structure de la membrane interne de l'estomac et des intestins, et description d'un mode d'altération propre à ses villosités (*Nouvelle bibliothèque médicale*. Paris, 1825).

6. Mémoire sur les affections putrides, par Leuret et Hamont (*Même recueil*. 1826, décembre 1827).

7. Recherches physiologiques et chimiques pour servir à l'histoire de la digestion, par MM. Leuret et Lassaigne. Ouvrage mentionné honorablement par l'Académie des sciences. Paris, 1825, in 8 de 228 pages.

8. Paralysie existant du même côté que l'affection du cerveau (*Journal des progrès des sciences médicales*. 1828, t. XI).

9. Monomanie érotique méconnue par des personnes étrangères à l'observation des aliénés (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*. Paris 1830, t. III, p. 198 et suiv.).

10. Sur un cas d'empoisonnement, chez un homme ivre, par l'acide hydrocianique (*Annales d'hygiène et de méd. lég.* Paris, 1830, t. IV, p. 422 et suiv.).

11. Accusation de suppression de part (*Annales d'hygiène et de médecine lég.* 1830, t. III, p. 220 et suiv.).

12. Observations de suicide chez des aliénés (*Annales d'hygiène et de méd. lég.*, 1831, t. V, p. 225 et suiv.).

13. Mémoire sur l'épidémie du choléra-morbus qui a ravagé l'Inde, et qui règne dans une partie de l'Europe (*Annales d'hygiène et de méd. lég.* Paris, 1831, t. VI, p. 314 et suiv).

14. Sur une tentative d'homicide commise par un monomaniaque (*Annales d'hygiène et de méd. lég.* 1833, t. IX, p. 431 et suiv.).

15. De la fréquence du pouls chez les aliénés, considérée dans ses rapports avec les saisons, la température atmosphérique, les phases de la lune, l'âge, etc. Note sur la pesanteur spécifique du cerveau des aliénés, par MM. Leuret et Mitivié. Paris, 1832, in-8, de 90 pages.

16. Fragments psychologiques sur la folie. Paris, 1834, in-8 de 426 pages.

17. Observation sur le cadavre d'une femme dont la tête a été brûlée (*Annales d'hygiène et de méd. lég.* 1835, t. XIV, p. 370 et suiv.).

18. Notice sur les indigents de la ville de Paris, suivie d'un rapport sur les améliorations dont est susceptible le service médical des bureaux de bienfaisance, fait au nom d'une commission (*Annales d'hygiène publique et de méd. lég.* 1836, t. XV, p 294 et suiv.).

19. Notice historique sur A.-J.-B. Parent-Duchâtelet (*Annales d'hygiène et de méd. lég.* Paris, 1836, t. XVI, p. 5 et suiv.).

20. Statistique des malades indigents. Rapport fait en juillet 1836 à la séance annuelle du bureau de bienfaisance du douzième arrondissement, au nom des médecins de ce bureau (*Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1836, t. XVI, p. 404 et suiv.).

21. Suspicion de folie chez une femme reconnue coupable d'avoir, pendant sa grossesse, fait des blessures mortelles à deux de ses enfants (*Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1836, t. XVII, p. 374 et suiv.).

22. Notice sur quelques uns des établissements de bienfaisance du nord de l'Allemagne et de Saint-Pétersbourg (*Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1838, t. XX, p. 346 et suiv.).

23. Mémoire sur le traitement moral de la folie, lu à l'Académie de médecine le 21 août 1838 (*Mémoires de l'Académie royale de médecine.* Paris, 1838, t. VII, p. 552).

24. Mémoire sur l'emploi des douches et des affusions froides dans le traitement de l'aliénation mentale (*Archives de médecine.* 1839, t. IV, p. 173).

25. Anatomie comparée du Système nerveux considéré dans ses rapports avec l'intelligence, comprenant la description de l'encéphale et de la moelle rachidienne, des recherches sur le développement, le volume, le poids, la structure de ces organes, chez l'homme et les animaux vertébrés; l'histoire du système ganglionnaire des animaux articulés et des mollusques; et l'exposé de la relation graduelle qui existe entre la perfection progressive de ces centres nerveux et l'état des facultés instinctives, intellectuelles et morales. Paris, 1839, t. Ier, in-8, de 592 pages, accompagné d'un atlas de 16 planches in-folio gravées et coloriées.

Cet important ouvrage, auquel l'auteur attachait, avec raison, un si grand intérêt, devait se composer de deux volumes in-8, avec un atlas de 33 planches. M. Leuret avait conçu jusqu'au dernier moment l'espoir de le terminer. Il existe des matériaux pour le deuxième volume, six planches sont gravées; espérons, dans l'intérêt de la science, que bientôt cette œuvre sera dignement continuée.

26. Rapport à l'occasion d'un visionnaire inculpé de tentative d'homicide, par Ollivier d'Angers et Leuret (*Annales d'hygiène et de médecine légale.* 1840, t. XXIII, p. 448 et suiv.).

27. Sur la nécessité de séquestrer de bonne heure les aliénés dangereux (*Annales d'hygiène et de médecine légale.* 1840, t. XXIV, p. 360 et suiv.).

28. Observations médico-légales sur l'ivrognerie et la méchanceté considérées dans leurs rapports avec la folie (*Annales d'hygiène et de médecine légale.* 1840, t. XXIV, p. 372 et suiv.).

29. Rapport sur un cas de bigamie, par Esquirol et Leuret (*Annales d'hygiène et de médecine légale.* 1840, t. XXIV, p. 402 et suiv.).

30. Du traitement moral de la folie. Paris, 1840, in-8, de 462 pages.

31. Mémoire sur la révulsion morale dans le traitement de la folie, lu à l'Académie de médecine, le 2 février 1841 (*Mémoires de l'Académie royale de médecine.* Paris, 1841, t. IX, p. 655).

32. Discours prononcé sur la tombe d'Esquirol (*Annales d'hygiène et de médecine légale.* 1841, t. XXV, p. 5).

33. Rapport sur un cas de simulation de folie, par Ollivier d'Angers et Leuret (*Annales d'hygiène et de médecine légale.* 1842, t. XXVII, p. 383 et suiv.).

34. Rapport sur un cas de tentative d'homicide, commise par un halluciné, par Ollivier d'Angers et Leuret (*Annales d'hygiène et de médecine légale.* 1843, t. XXX, p. 417 et suiv.).

35. Rapport sur un homicide imputable à la jalousie, par Leuret et Ollivier d'Angers (*Annales d'hygiène et de médecine légale.* 1843, t. XXX p. 187 et suiv.).

36. Recherches sur l'épilepsie (*Archives de médecine*, 4e série. 1843 t. II, p. 32).

37. Note sur une sonde destinée à l'alimentation des aliénés (*Même recueil*, 1845, t. IX, p. 220).

38. Des indications à suivre dans le traitement moral de la folie. Paris, 1846, in-8, de 114 pages.